

# MOBILISONS NOTRE ÉNERGIE !

Plan d'action énergétique 2022 > 2026



# MOBILISONS NOTRE ÉNERGIE !

## ÉDITO

**U**rgence climatique, choc énergétique, lutte contre les pollutions : derrière ces mots, des conséquences désormais très concrètes dans nos vies.

La Ville de Lorient porte déjà l'ambition d'un territoire qui décarbone un maximum ses usages par la réduction de consommations superflues et la production d'énergies renouvelables. Depuis 2020, nous avons fait de l'autonomie énergétique un axe fort de notre projet de mandat.

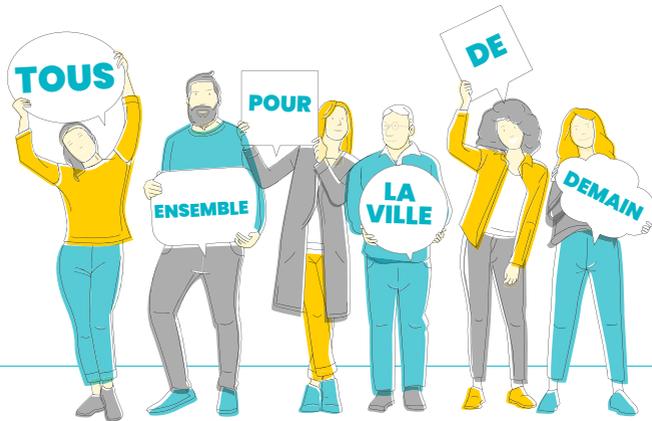
Mais alors que la crise énergétique nous frappe de plein fouet, les collectivités vont devoir participer à l'effort collectif. Les factures de gaz et d'électricité connaissent déjà des hausses sans précédent à ceci près qu'aucun bouclier tarifaire ne protège les collectivités, comme c'est le cas pour les particuliers.

Pour prendre des décisions adaptées aux nouvelles réalités économiques et locales, dès le mois de mars 2022, nous avons demandé un certain nombre d'informations techniques aux services de la Ville. Après plusieurs mois de travail, nous avons voté un plan d'action énergétique, le 29 septembre, en conseil municipal.

Qu'il s'agisse de sobriété, d'efficacité énergétique ou encore de recourir aux énergies renouvelables, notre priorité consiste à trouver des solutions pour réduire efficacement et durablement le bilan carbone de la Ville et l'impact budgétaire de la hausse des énergies fossiles, tout en préservant des capacités de financement, indispensables pour investir et préparer la ville de demain.

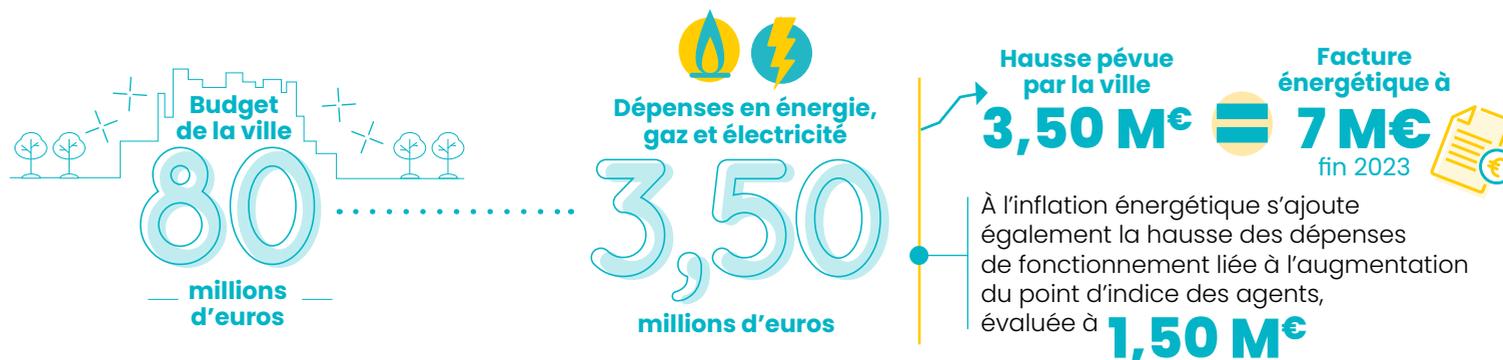


**Fabrice Loher,**  
Maire de Lorient  
Président de Lorient Agglomération



# CONSTATS

La hausse des prix de l'électricité et du gaz frappe durement les particuliers comme les collectivités qui doivent faire face à une explosion de ce poste de dépense et réduire leurs consommations énergétiques. La Ville le Lorient n'y échappe pas.



# OBJECTIFS

La Ville ne peut pas s'exonérer des réalités environnementales.

2023

2025

2030



**DIMINUER** de 17 % sa consommation de gaz, de 10 % sa consommation d'électricité soit -13 % par rapport à 2020, et réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 550t/an.

**DIMINUER** les émissions de gaz à effet de serre de **50 % en 2025** par rapport à **1990**.

**COUVRIR** 50% des consommations du patrimoine municipal grâce aux énergies renouvelables.

**RÉDUIRE** les consommations de **40 %** dans les bâtiments publics par rapport à 2010.

**BAISSER** la consommation de l'éclairage public à 1,25 GWh en 2030.



# PLAN D'ACTION

La Ville présente un plan d'action qui s'articule autour de trois grands piliers.

**1 LA SOBRIÉTÉ**  
Supprimer les consommations superflues.



**2 L'EFFICACITÉ**  
Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction des besoins.



**3 LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES**  
Limiter les émissions de gaz à effet de serre et moins dépendre des énergies fossiles.



# PLAN D'ACTION

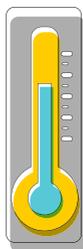
## 1 LA SOBRIÉTÉ



**Ne pas renoncer aux consommations indispensables mais les réduire en fonction de nos besoins individuels et collectifs, c'est ce que l'on appelle la sobriété énergétique. La Ville de Lorient a choisi d'adopter un certain nombre de mesures pour réduire ses consommations superflues.**

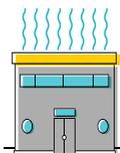
### À l'automne 2022

**Régulation de la température** dans les bâtiments publics : 14°C gymnases (à l'exception de certaines disciplines comme le handisport), 18°C dans les bâtiments administratifs et culturels et 19°C dans les écoles. Les températures existantes seront maintenues dans les crèches et la résidence des personnes âgées.



**300 000€  
d'économies  
fin 2023**

**Réduction de la période de chauffage** dans les bâtiments communaux, début novembre à fin mars (sauf coup de froid violent et prolongé).



**150 000€  
d'économies  
fin 2023**

**Coupage de la production d'eau chaude** dans les bâtiments communaux (à l'exception des cantines et autres demandes justifiées). Un ballon d'eau chaude dans lequel on ne puise pas d'énergie c'est 1300 euros d'économie par an.



**50 000€  
d'économies  
fin 2023**

À l'automne 2022 également, les gros ballons d'eau chaude, dont l'usage est justifié, seront remplacés par des plus petits gabarits.

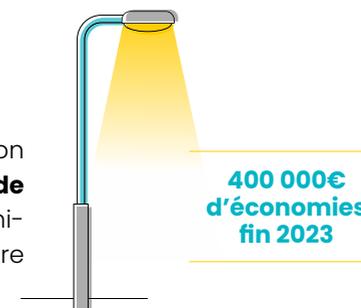
**Coupage des fontaines publiques** (sauf en période de forte chaleur) :



**56 000€  
d'économies  
fin 2023**

### Dès janvier 2023

Pour baisser durablement la consommation d'énergie, la Ville va poursuivre **l'extinction de l'éclairage public** dans les quartiers de minuit à 6h et étendre l'extinction à l'hypercentre sur des horaires adaptés.



**400 000€  
d'économies  
fin 2023**

Rappelons que l'extinction entre minuit et 6h en semaine, et 1h30 et 6h les vendredis et samedis, a fait baisser de 16 % la consommation d'énergie entre juillet et décembre 2021. Après seulement six mois d'expérimentation, on observait déjà une économie prévisionnelle de l'ordre de 60 000 euros.

### La « chasse anti-gaspillage »

■ Installation d'un plan de comptage des énergies électriques et caloriques au pôle du Moustoir afin de traquer les consommations superflues de l'Hôtel de Ville, du centre aquatique, du Grand Théâtre et du stade Yves-Allainmat, et inspection des centrales de traitement de l'air (CTA), des ventilations mécaniques contrôlée (VMC) et des pompes de chauffage dans les bâtiments municipaux.

### Le travail de sensibilisation

■ Signature en novembre 2022 d'une convention avec l'Agence locale de l'énergie et du climat de Bretagne sud (ALOEN) pour poursuivre le travail de sensibilisation engagé en direction des agents municipaux et du Grand Public sur les enjeux du changement climatique, la sobriété et l'économie circulaire.

L'Agence locale de l'énergie (ALOEN)  
a fait une demande de subvention de 250 000€  
à Interreg Europe pour développer des actions de sobriété  
en lien avec les acteurs du territoire.  
Elle va également poursuivre le travail engagé sur la réutilisation  
des matériaux de construction (projet POTEnt).

# PLAN D'ACTION

## 2 L'EFFICACITÉ



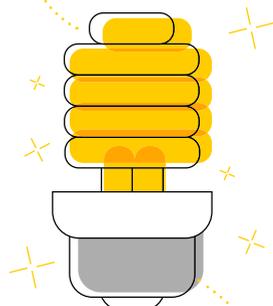
Privilégier les technologies plus efficaces est un autre levier actionné par la Ville pour réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins.

### Dès l'automne 2022

Le « *relamping LED* » qui consiste à remplacer le système d'éclairage par un dispositif utilisant la technologie LED, plus économe en énergie, va se poursuivre **sur l'éclairage public**, à la médiathèque (en 2024) et au conservatoire (en 2023-2024).

Fin 2022, 38 % des sources lumineuses auront été passées en Led, soit 3 100 lampadaires sur les 9 600 que compte la ville. Le rythme sera doublé pour passer au 100 % Led à l'horizon 2026. Cette technologie est au service d'une politique axée sur le développement durable puisqu'elle permet une consommation électrique nettement inférieure à celle des lampes traditionnelles. Elle dure cinq fois plus longtemps (20 ans) qu'une lampe au sodium et consomme 2 à 2,5 fois moins d'électricité.

Gains estimés  
100 000€  
la 1<sup>ère</sup> année  
(fin 2023)



Économie cumulée  
en 2026  
1 million d'€  
(si les prix de l'énergie  
se maintiennent)

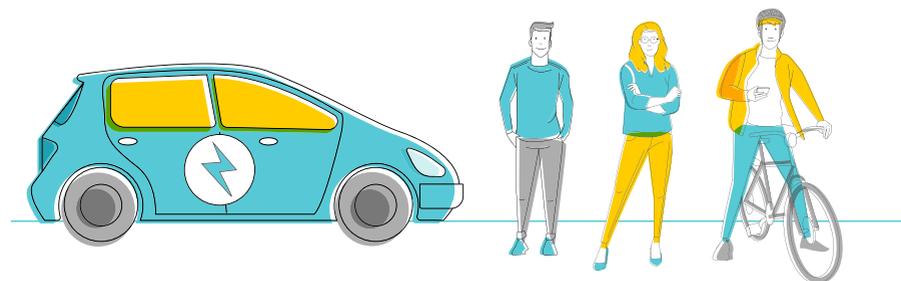
### La télégestion de l'éclairage public

Grâce à des fonds d'investissement public, la Ville va pouvoir réinvestir ses économies d'énergie dans des projets d'investissement comme la télégestion de l'éclairage public. La télégestion de l'éclairage public permet de piloter à distance les horaires d'extinction et d'intervenir de façon plus ciblée, par quartier. La Ville s'est fixée comme objectif d'équiper l'ensemble du parc d'un système de télégestion d'ici 2026.



Un coût d'investissement  
de 250 000€ soit 50 000€ par an.

## Le développement du parc de véhicules électriques de la Ville (voitures et vélos) pour les déplacements professionnels des agents



### La Ville va acquérir

22 nouveaux véhicules électriques



Sanctuariser des places de stationnement pour les véhicules électriques et mettre en place un système d'autopartage entre les agents et les Lorientais.

### La Ville s'est fixée

OBJECTIF

100%

des véhicules légers à carburant propre d'ici à 2025.

### La Ville va demander



une contribution énergétique aux associations qui occupent des bâtiments municipaux dans le cadre de leurs activités, si des consommations anormales étaient constatées.

Cet engagement, qui vise à favoriser les comportements éco-responsables, pourrait être formalisé dans la convention de mise à disposition.

# PLAN D'ACTION

## 3 RENOUVELABLE



La Ville de Lorient souhaite investir dans la production locale des énergies renouvelables pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et moins dépendre des prix élevés pratiqués sur le marché de l'énergie.

### D'ici à 2026

1,5  
million d'euros

d'investissements sur **3 ans** pour **développer le photovoltaïque** et l'autoconsommation collective.



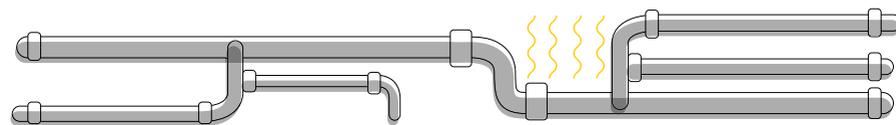
La centrale solaire du gymnase de Kersabiec, opérationnelle depuis février 2022, va permettre la réalisation d'une économie de 42 000 € dès 2023.

Les 850 m<sup>2</sup> de surface (puissance de 150 kWc) en font l'une des installations les plus importantes de la ville. Elle produira 180 000 kWh/an, l'équivalent de 70 foyers, ce qui représente une augmentation de 30 % de la production d'électricité photovoltaïque de la Ville de Lorient. L'électricité produite alimente une vingtaine d'autres bâtiments municipaux situés dans un périmètre de deux kilomètres. D'autres projets sont en cours d'élaboration avec la Société publique locale (SPL) Bois énergie renouvelable (BER), la Société d'économie mixte (Sem) XSea et les promoteurs immobiliers.

20  
millions d'euros

d'investissements sur **4 ans** pour développer **la chaleur renouvelable (bois, solaire thermique, pompes à chaleur)** et raccorder des équipements publics, des entreprises et des parcs de logements à des réseaux de chaleur urbains.

Les réseaux de chaleur urbains sont financés à 50 % par l'ADEME et l'investissement est porté par la SPL Bois énergie renouvelable.



La Ville de Lorient a débuté l'élaboration d'un schéma directeur des réseaux de chaleur afin de définir une stratégie à court, moyen et long terme de déploiement de réseaux de chaleur renouvelable (bois mais aussi boucles tempérées utilisant la récupération de chaleur), sur l'ensemble du territoire communal.

## ÉCOLES

La municipalité, pour qui la rénovation énergétique des bâtiments scolaires est une priorité, s'est fixée comme objectif

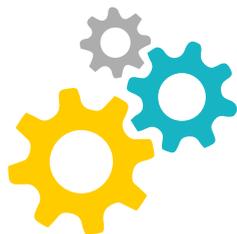
Les prochaines écoles alimentées en énergies renouvelables :

- ☒ Kerfichant
- ☒ Manio
- ☒ Kerentrech
- ☒ Merville
- ☒ Bois du Château

100%  
des écoles alimentées en énergies renouvelables d'ici à 2026.

Plusieurs demandes de financement ont été faites par l'intermédiaire de la SPL Bois énergie renouvelable pour financer les nouveaux emplois permettant de développer toutes les sources de chaleur renouvelable (solaire, thermique, pompe à chaleur, bois...) :  
1,5 millions d'euros à la Banque Européenne d'Investissement ;  
500 000 euros à Interreg NWE (programme de financement européen).

# ACTIONS QUI VONT SE POURSUIVRE



## Favoriser les mobilités actives et collectives.

Dans l'organisation des déplacements, l'usage de la voiture doit diminuer au profit des mobilités actives et collectives : par le développement des axes cyclables, le développement des parkings-relais, par la densification de l'offre TER sur l'axe Hennebont-Quimperlé, par le déploiement possible d'une solution sur l'ancienne voie ferrée de marchandises, entre la gare et l'Estacade. La Ville va aussi s'appuyer sur les propositions issues de la concertation « Mon centre-ville demain » pour remodeler le centre-ville et offrir à ses habitants des alternatives à la voiture.



## Privilégier la construction de bâtiments à énergie positive.

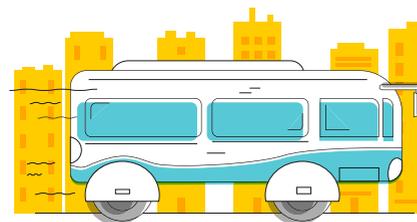
Maintenir une politique d'urbanisme active qui privilégie la qualité du bâti avec la construction de bâtiments à énergie positive et des actions en faveur de la rénovation de l'habitat ancien grâce au programme « Action Cœur de Ville » jusqu'en 2026.



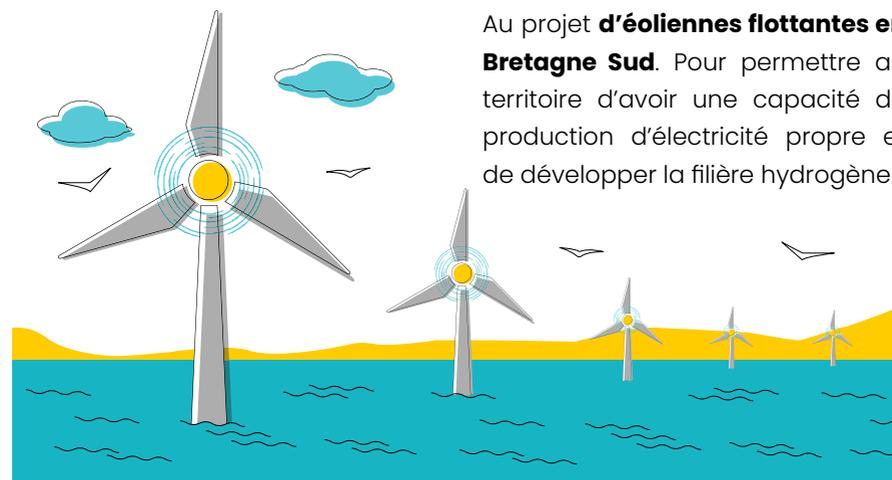
## Travailler sur la sobriété foncière.

La Ville poursuit la rationalisation de son patrimoine bâti. Elle a lancé deux études sur l'état patrimonial de ses écoles et de ses gymnases pour identifier et prioriser les investissements pour les années futures. Une première réflexion est engagée concernant la réorganisation et la rénovation du groupe scolaire de Merville.

**Parce que la transformation écologique est indissociable de l'action économique, et concerne autant la Ville que l'Agglomération, la Ville de Lorient réaffirme son soutien :**



Au projet de **décarbonation de la flotte de bus**. Pour aller vers des bus électriques à hydrogène et GNV d'ici à 2025 ou celle du bateau à passager électrique à hydrogène d'ici à 2023.



Au projet **d'éoliennes flottantes en Bretagne Sud**. Pour permettre au territoire d'avoir une capacité de production d'électricité propre et de développer la filière hydrogène.

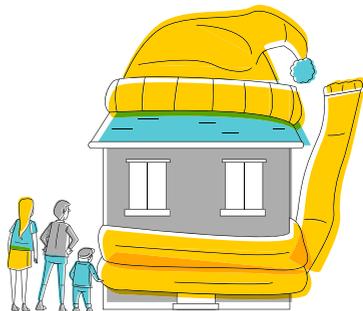
# AIDES AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS



La Ville de Lorient n'a pas attendu la crise énergétique pour se saisir des enjeux environnementaux, lancer des projets d'investissement ou encore proposer des dispositifs d'accompagnement aux particuliers et aux entreprises. Bon nombre d'actions existent déjà et vont se poursuivre, parmi lesquelles :

## L'action renforcée du CCAS

Parce que la précarité énergétique est au croisement de l'énergie, du logement, du budget, et de l'environnement, **le Centre Communal d'Action Sociale peut mobiliser et coordonner des actions existantes sur le territoire** pour aider des ménages à réduire leur consommation énergétique.



Le CCAS anime l'Espace Conseil Budget Energie (ECoBE), qui assure une mission de prévention sur les économies d'énergie et d'eau et un point « Conseil budget ». Il permet de comprendre ses factures, d'être conseillé, accompagné dans la gestion de son budget ou en cas de surendettement... Une conseillère accueille gratuitement, sur rendez-vous, les habitants en difficulté.

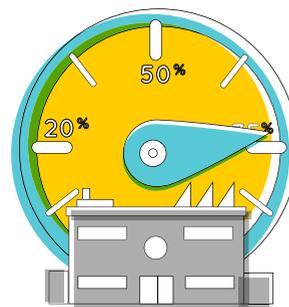
Contact et prise de rendez-vous au 02 97 02 23 67 ou [ecobe@mairie-orient.fr](mailto:ecobe@mairie-orient.fr).

## Le dispositif Voltalis

Le dispositif, installé gratuitement dans les logements par la société française Voltalis, consiste à réduire temporairement et sans compromis de confort la consommation des appareils de chauffage, pour réaliser des économies d'énergie et sécuriser l'approvisionnement en électricité du territoire. L'installation des boîtiers est déployée depuis avril 2022.

Infos sur [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)

## L'accompagnement des entreprises



Lorient Agglomération propose déjà **un accompagnement gratuit aux entreprises** dans la mise en œuvre d'investissements pour augmenter leur efficacité énergétique et trouver des solutions de récupération de chaleur renouvelable, solaire thermique ou solaire photovoltaïque (en lien avec la SPL Bois énergie renouvelable et l'Agence locale de l'énergie). La SPL BER peut aider les entreprises à valoriser leurs certificats d'économies d'énergie.

Infos sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) et à [contact@splber.fr](mailto:contact@splber.fr)

## Les aides à la rénovation de l'habitat



**L'Espace Info Habitat** est un guichet unique qui accompagne les nouveaux arrivants et les habitants souhaitant rénover, acheter, construire ou louer un logement. L'EIH propose un accompagnement personnalisé tenant compte de la situation du propriétaire, de l'état du logement et du projet envisagé.

Toutes les infos sur l'Espace Info Habitat sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)



**Le dispositif Procivis** permet aux copropriétés identifiées comme les plus fragiles dans les deux OPAH « copropriétés » (Cœur de Ville et ANRU Bois du Château et Kervenane), de bénéficier d'un préfinancement gratuit des subventions de la commune et de l'EPCI et ainsi d'avoir la trésorerie nécessaire à l'engagement des chantiers. Les subventions cumulées entre l'ANAH, la Ville de Lorient et Lorient Agglomération peuvent atteindre 65 % du montant des travaux.



[www.lorient.bzh](http://www.lorient.bzh)



[/lorientanorient](https://www.facebook.com/lorientanorient)



[villedelorient](https://twitter.com/villedelorient)

**Linked in**

[Ville de Lorient](https://www.linkedin.com/company/ville-de-lorient)



[villedelorient](https://www.instagram.com/villedelorient)